

	Les Ateliers ANRT de l'Innovation Jeudi 20 janvier 2005
	Programme de l'Atelier 4 <i>Comment organiser les relations contractuelles entre partenaires publics et privés ?</i> Animateur : Alain Gallochat <i>Conseiller en Propriété intellectuelle, Ministère Délégué à la recherche</i>

Quelle est la place respective des contrats de recherche et des contrats de licence ?
Que souhaitent les partenaires, publics et privés ?
A quelles conditions établir la confiance ?
Comment se fait l'affectation des retours ?

Avec la participation de

Gérard Jacquin,
Directeur innovation et systèmes d'information, INRA

Christian Nguyen Van Yen,
Directeur de la Propriété Intellectuelle, Thalès

Ronan Stephan,
Directeur de la Délégation aux Entreprises, CNRS

Thierry Sueur,
Directeur Propriété Intellectuelle, Thalès